



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rapport du jury

Concours : CAPLP externe et CAFEP et troisième concours

Section : économie et gestion

Option : transport et logistique

Session 2023

Rapport de jury présenté par : Anne GASNIER, IGESR, Présidente de jury

SOMMAIRE

Bilan du concours	3
Bilan chiffré de la session 2023	3
Statistiques globales	3
1- Épreuves d'admissibilité	4
1.1-Épreuve disciplinaire	4
Définition, éléments statistiques, sujet 2023	
Conseils aux candidats	9
1.2-Épreuve disciplinaire appliquée	10
Définition, éléments statistiques, sujet 2023	
Conseils aux candidats	13
2- Épreuves d'admission	14
2.1- Épreuve de leçon	14
Rappel définition et conditions de déroulement de l'épreuve, éléments statistiques, attentes du jury	
Conseils aux candidats	16
2.2- Épreuve d'entretien	18
Rappel définition et conditions de déroulement de l'épreuve, éléments statistiques, attentes du jury	
Conseils aux candidats	21
3- Exemples de sujets	22
3.1- Épreuve de leçon – exemple de sujet	22
3.2 - Épreuve d'entretien	23

Par souci de clarté et de fluidité de la lecture, la double écriture des terminaisons des mots féminin / masculin (exemple : « candidat.e ») n'est pas appliquée, étant bien entendu que ces mots font référence aux femmes comme aux hommes. » (idem pour les termes « enseignant », « professeur »,...).

Les rapports des jurys des concours de recrutement sont établis sous la responsabilité des présidents de jury.

BILAN DU CONCOURS

Les épreuves d'admissibilité du concours se sont déroulées les 18 et 19 avril 2023.

Les épreuves d'admission ont eu lieu du 19 au 22 juin 2023.

Bilan chiffré de la session 2023

	Externe Public	Externe Privé	3 ^{ème} concours
Nombre de postes	15	3	5
Nombre de candidats inscrits	149	31	80
Nombre de candidats présents	44	14	15
Nombre de candidats admissibles	30	7	7
Barre d'admissibilité	8/20	8/20	8/20
Nombre de candidats admis	15	3	3
Barre d'admission	11,13/20	12,46/20	9,56/20
Inscriptions sur liste complémentaire	2		

Statistiques globales

Années	2019		2020		2021		2022		2023		3 ^{ème} cc
	CAPLP	CAFEP									
Postes	12	Fermé	12	4	12	4	12	4	15	3	5
Inscrits	212		177	39	186	36	146	32	149	31	80
Présents	68		67	13	87	15	69	15	44	14	15
Admis	12		12	4	12	4	12	4	15	3	3
Liste complémentaire	0		0	0	3	0	4	0	2	0	0

1- ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

1.1- Épreuve disciplinaire

1.1-1. Définition de l'épreuve

Durée : 5 heures

Coefficient : 2

L'épreuve porte sur les sciences de gestion, le management, le droit et l'économie. L'épreuve consiste à analyser une ou plusieurs situations organisationnelles et à proposer des solutions en mobilisant les sciences de gestion ainsi que les prolongements relevant du management des organisations, du droit et de l'économie.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

1.1-2. Éléments statistiques

Les notes de l'épreuve disciplinaire se caractérisent pour la session 2023 comme suit pour une répartition de notes comprise entre 0 et 20.

CANDIDATS DU CAPLP ET CAFEP

Répartition des notes	N<5	5≤N<8	8≤N<10	10≤N<12	12≤N<15	N ≥15
Nombre de notes	5	27	14	7	1	4
Pourcentage	8,6%	46,6%	24,1%	12,1%	1,7%	6,9%

Moyenne générale	7,89	Note la plus basse	1
Médiane	7,50	Meilleure note	19

CANDIDATS DU 3^{ème} concours

Répartition des notes	N<5	5≤N<8	8≤N<10	10≤N<12	12≤N<15	N ≥15
Nombre de notes	2	6	2	1	0	4
Pourcentage	13,3%	40%	13,3%	6,7%	0%	26,7%

Moyenne générale	8,78	Note la plus basse	3
Médiane	7	Meilleure note	18

1.1-3. Sujet 2023

Le sujet de l'épreuve disciplinaire questionne les 5 champs scientifiques précisés dans la définition de l'épreuve :

- un tronc commun constitué de l'économie, du droit et du management ;
- deux champs spécifiques à l'option, le transport et la logistique

Le sujet est disponible sur le site « devenir enseignant » au lien suivant :

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/les-sujets-des-epreuves-d-admissibilite-et-les-rapports-des-jurys-des-concours-du-caplp-de-la-1286>

Le sujet repose sur **une mise en contexte formalisée à partir d'une organisation réelle**, qui induit **une réflexion sur une thématique explicitée**.

Château La beauté

La **SCEA BEAUTE ET FILS**, de son nom commercial, château La Beauté est une propriété familiale depuis 1855. Le château se situe au sud de Bordeaux, sur la rive gauche de la Garonne. Depuis un an, M. SENEPAUD, propriétaire historique, a transmis la direction de l'exploitation à son fils qui souhaite apporter de nouvelles évolutions au château.

Le château La Beauté pratique une culture raisonnée. Les vendanges sont faites à la main, par tris successifs. Toujours placé sous le signe d'une grande qualité, le château La Beauté est classé parmi les meilleurs crus ayant contribué à acquérir et à conserver le renom du vin de **Sauternes**. Les vins proposés sont de qualité haut de gamme pour une clientèle exigeante. Le château est certifié ISO 9001 et a commencé le processus de certification ISO 14001.

La gestion des ressources humaines :

Le personnel d'encadrement et technique est présent à l'année sur le domaine et bénéficie d'une solide expérience professionnelle essentiellement due à sa pérennité dans le Château.

Le Château La Beauté est très sensible à l'inclusion et au développement personnel et professionnel de tous. C'est pourquoi, depuis 5 ans, le Château est en partenariat avec l'ESAT (établissement ou service d'aide par le travail) de Langon (33). Ceci permet l'inclusion aux périodes d'affluence (mise en bouteille, palettisation et étiquetage) de 8 personnes en situation de handicap.

L'évolution du domaine La Beauté :

Le nouveau directeur souhaite apporter une nouvelle dimension au Château. Depuis 2 ans, le domaine constate une croissance importante de ses ventes via son site internet en B to C qui a été mis en place lors de la période COVID 19. Afin de renforcer sa situation sur le marché du vin, ce dernier vient de s'associer avec un grand domaine viticole de Bourgogne le Domaine de Beaune (21). Les deux domaines souhaitent associer leurs réputations et leurs compétences pour maintenir leur présence sur le marché du vin à l'export principalement.

Les perspectives de croissance vers le Royaume-Uni, les États-Unis et la Chine sont importantes. Actuellement, le château La Beauté fait appel à deux intermédiaires.

- Un négociant en vin situé aux États-Unis pour les exportations vers l'Amérique du Nord. Les ventes se réalisent CPT New-York ;
- Un négociant situé au Royaume Uni pour le reste du monde. Les ventes se font alors EXW Château La Beauté.

Le personnel logistique du château dédié à l'expédition a en charge la préparation des palettes. Pour les ventes à destination de l'Amérique du Nord, il se charge, en plus, d'organiser le préacheminement et le transport principal. Il effectue également les formalités de douane export.

Les évolutions récentes du contexte économique, des réglementations douanières, et de la stratégie du château ne permettent plus de conserver cette organisation.

De plus, face à la multiplication de la typologie des flux et à la complexification des procédures, le nouveau gérant en accord avec son nouvel associé a décidé de revoir entièrement l'organisation logistique afin de se recentrer sur son cœur de métier : le vin. Pour ce faire, ils ont fait appel au service d'un œnologue pour permettre aux deux domaines de maîtriser leurs vins de la production jusqu'à la vente. Ce nouveau gérant pense également proposer des prestations touristiques au château.

En vous appuyant sur vos compétences juridiques, managériales et économiques, ainsi que sur votre spécialité transport et logistique vous êtes sollicité(e) pour accompagner le responsable logistique et apporter votre expertise afin d'analyser la thématique suivante :

L'externalisation comme stratégie supply chain gagnante

Source : CAPLP TL, épreuve disciplinaire, sujet 2023

Le candidat doit réaliser deux dossiers, comportant chacun plusieurs axes. Pour réaliser ses travaux, le **candidat doit être en capacité d'identifier le ou les champs à mobiliser** pour les effectuer. Souvent les thématiques induisent un croisement de champs disciplinaires. Il revient au candidat **d'identifier les savoir-faire professionnels à mettre en œuvre pour chacun des axes, qu'ils soient de nature technique ou analytique.**

Pour conduire votre réflexion, vous vous appuyez sur les deux dossiers suivants.

DOSSIER 1 - L'ANALYSE DE L'ORGANISATION, DU MARCHÉ ET LES PERSPECTIVES.

L'évolution et la pérennisation de l'entreprise est au cœur de la stratégie des associés. Ces derniers ont besoin d'identifier si un processus d'externalisation peut s'envisager et pour quelle(s) activité(s). Afin de les aider dans leur réflexion, vous préparez votre prochain rendez-vous avec l'équipe de direction. Vous aborderez les axes suivants.

- Axe 1 : Analyser le marché économique du vin.
- Axe 2 : Caractériser la position stratégique du Château La Beauté par rapport à l'évolution du marché du vin.
- Axe 3 : Identifier les conséquences de l'intégration de la digitalisation dans la supply chain.

DOSSIER 2 - L'EXTERNALISATION AU CŒUR DU CHATEAU LA BEAUTE

La nouvelle direction du château La beauté associée à la direction du Domaine de Beaune a validé l'externalisation de deux services : la logistique, le transport export.

Vous avez participé à la présentation de ce projet. Pour faciliter ce transfert, un groupe de travail a été créé auquel vous êtes associé, associée. Vous avez en charge la préparation du dossier de sous-traitance. Vous devez préparer des éléments d'analyse pour le prochain comité de pilotage.

- Axe 1 : Déterminer les éléments essentiels du cahier des charges logistiques à destination du futur prestataire

Vous avez contacté plusieurs prestataires. Vous venez de recevoir une première offre.

- Axe 2 : Mesurer, analyser et comparer la proposition de GEODIS avec à la situation actuelle.
- Axe 3 : Identifier et analyser les effets juridiques et managériaux de cette proposition d'externalisation

Au regard de la problématique initiale et en vous appuyant sur votre analyse :

- Rédigez une conclusion à l'intention de l'équipe de direction du château LA BEAUTÉ sur la stratégie de l'externalisation. »

Source : CAPLP TL, épreuve disciplinaire, sujet 2023

La formulation des axes utilise **un verbe directeur qui permet au candidat de circonscrire le travail demandé.**

Le candidat doit réaliser ses travaux en s'appuyant à la fois sur **la maîtrise du programme de l'épreuve** (disponible sur le site « devenir enseignant », <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/>) et **sur la base documentaire accompagnant le sujet.**

1.1-4. Attentes du jury

L'un des objets du sujet 2023 était de **mesurer, analyser et comparer** la solution de GEODIS avec la situation actuelle

Le jury attend que le candidat réalise

- **une analyse** des documents issus du sujet,
- **des calculs**,
- une confrontation de ces deux éléments.

Par exemple, dans les meilleures copies, les candidats ont réalisé **les calculs de coût de transport pour vérifier que le prix proposé par le prestataire n'est pas trop éloigné de ses propres coûts.**

Ils ont vérifié que la **politique RSE du prestataire est conforme aux valeurs du château :**

- Réduction des émissions CO2.
- Certification qualité.
- Égalité homme femme.
- Emploi de personnes en situation de handicap...

Un autre objet du sujet était **d'identifier les conséquences de l'intégration de la digitalisation** dans la supply chain.

Le jury attend que le candidat liste **les impacts de la digitalisation dans toutes les étapes et pour tous les acteurs de la supply chain**, tout en réalisant le lien avec la problématique.

Par exemple, dans les meilleures copies, les candidats ont mis en évidence les impacts sur la production ; les canaux de vente, le marketing, la sécurité, la traçabilité des flux,

Ils en ont conclu que cela relevait d'activités, de compétences très diverses, que l'entreprise ne pouvait pas toutes les maîtriser ; cela les a conduits à poser la question d'externaliser certaines d'entre elles.

En conséquence, la réussite à l'épreuve disciplinaire nécessite une **préparation rigoureuse et approfondie**. Les candidats doivent se documenter sur les connaissances et compétences attendues pour enseigner dans le **domaine du transport et de la logistique**.

L'entraînement à des cas d'entreprise de niveau Bac +2 à master ou sur les sujets des sessions précédentes est un exercice incontournable.

Le jury accorde une grande importance à la maîtrise des concepts scientifiques et des théories à caractère économique, juridique et managérial, à la structuration des arguments ainsi qu'à la qualité rédactionnelle et au soin de la copie.

CONSEILS AUX CANDIDATS

Sur le fond

- Maîtriser le vocabulaire et mobiliser les concepts, outils et méthodes scientifiques en sciences de gestion :
 - en transport,
 - en logistique,et
 - en management,
 - en économie,
 - en droit.
- Prendre en considération l'environnement et le contexte professionnel proposés par le sujet :
 - pour conduire les raisonnements
 - pour développer et appliquer des concepts.
- Veiller à :
 - faire preuve de clarté, d'analyse et de rigueur dans les propositions de réponses lorsque les concepts sont mobilisés
 - être rigoureux dans l'utilisation des concepts, outils et méthodes scientifiques en sciences de gestion,
 - à justifier les données,
 - à supprimer des paraphrases du sujet sans réelle analyse, voire de simples synthèses du corpus documentaire.

Sur la forme

- Veiller à une présentation soignée, structurée, rédigée et argumentée avec l'exploitation de tableaux et parfois de schémas sans négliger la partie rédactionnelle qui accompagne l'explication du raisonnement,
- Proposer une contextualisation de la problématique à travers une courte introduction et le traitement des axes clairement identifiés et des résultats mis en évidence.
- Veiller à structurer chaque axe traité, à expliciter les résultats et les mettre en évidence,
- Organiser et expliquer les éléments de réponse :
 - éviter les données chiffrées sans unité et les phrases avec de nombreuses abréviations
 - aérer les éléments de réponse présentés dans la copie,
- Rédiger une conclusion synthétique pour chaque axe et une conclusion générale qui apporte des éléments de réponse à la problématique.
- Veiller à une bonne qualité rédactionnelle.
- Se soucier du soin apporté à la copie :
 - éviter les ratures
 - écrire lisiblement

1.2- Épreuve disciplinaire appliquée

1.2-1. Définition de l'épreuve

Durée : 5 heures

Coefficient 2

L'épreuve porte sur l'enseignement professionnel dans l'option choisie. Elle a pour but d'évaluer l'aptitude du candidat à concevoir et organiser une séquence pédagogique sur la thématique proposée en exploitant de façon critique et argumentée un dossier documentaire fourni par le jury.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

1.2.2- Éléments statistiques

Les notes de l'épreuve disciplinaire se caractérisent pour la session 2023 comme suit pour une répartition de notes comprise entre 0 et 20.

Répartition des notes	$N < 5$	$5 \leq N < 8$	$8 \leq N < 10$	$10 \leq N < 12$	$12 \leq N < 15$	$N \geq 15$
Nombre de notes	5	14	5	12	9	9
Pourcentage	9,3%	25,8%	9,3%	22,2%	16,7%	16,7%

Moyenne générale	9,88	Note la plus basse	2,5
Médiane	10,5	Meilleure note	17,5

1.2.3- Sujet 2023

Le sujet vise à positionner le candidat dans la posture professionnelle de conception et réalisation d'une séquence pédagogique.

Le sujet dans son intégralité, est disponible sur le site « devenir enseignant » au lien suivant :

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/les-sujets-des-epreuves-d-admissibilite-et-les-rapports-des-jurys-des-concours-du-caplp-de-la-1286>

Le sujet comprend **une thématique en lien direct avec le domaine professionnel et les compétences** qui devront être travaillées lors de cette séquence.

Vous êtes professeur(e) d'économie-gestion option transport et logistique, dans une classe de première baccalauréat professionnel logistique.

À partir de vos connaissances et des ressources documentaires fournies, il vous est demandé de proposer une séquence pédagogique sur la thématique de **la rationalisation de la zone de stockage** permettant l'acquisition des compétences visées.

Le groupe classe travaille à l'acquisition de la compétence principale :

G1C2 - Transférer des marchandises

Vous souhaitez également mobiliser ou réactiver les compétences du groupe :

G6 – Les relations avec les partenaires en français et langue étrangère

Vous présenterez, en les justifiant, les points énoncés ci-dessous.

- Les objectifs de la séquence choisie
- Le déroulement de la séquence : positionnement dans le déroulé de l'enseignement, prérequis nécessaires, découpage et articulation en différentes séances, équipements mobilisés etc.
- les travaux demandés aux élèves pendant la séquence en indiquant, pour chacune des séances, la ou les ressources choisie(s) ou l'extrait choisi dans le dossier joint en explicitant les raisons de votre choix et la transposition didactique nécessaire de chacun des documents retenus pour satisfaire les objectifs fixés (extraction d'une partie du document, suppression de certains termes ou informations, adjonction d'indications, formulation de questions à traiter par l'apprenant...) ainsi que les attendus de chaque travail demandé aux élèves.
- Les modalités d'évaluation de la séquence.

Au fur et à mesure de votre construction, vous apporterez une analyse critique et argumentée des documents utilisés ou non, de vos choix didactiques et de mobilisation des divers apports scientifiques nécessaires.

Le sujet propose également au candidat une base documentaire fournie, comprenant un contexte organisationnel avec la présentation d'une organisation et différents documents qui en sont issus, mais aussi de documents institutionnels, universitaires ...

Il est vivement conseillé au candidat de préparer la séquence pédagogique en prenant appui sur cette base documentaire, notamment pour élaborer un contexte professionnel.

1.2.4- Attentes du jury

Le jury attend que **le candidat ait engagé en amont de l'épreuve, une réflexion autour de la notion de compétence.**

G. Le Boterf, dans son ouvrage « De la compétence – essai sur un attracteur étrange » explicite que « la compétence ne réside pas dans les ressources (connaissances, capacités, ...) à mobiliser mais dans la mobilisation même de ces ressources ». Dès lors il est possible d'en déduire que :

- la compétence s'appréhende au niveau de l'individu engagé dans l'accomplissement d'une tâche.
- elle relève d'un processus ; ce n'est pas la somme des connaissances et des capacités acquises

Ainsi, l'épreuve ne doit pas consister en la rédaction de la seule fiche pédagogique.

Le candidat doit préciser le processus d'acquisition des compétences visées, mais aussi les tâches proposées aux élèves :

- la mission, le format de restitution attendu, les indicateurs d'évaluation ;
- l'enchaînement de ces tâches et leur justification au plan didactique ;
- le support de conceptualisation des apprentissages réalisés

Ainsi sur le fond, le jury attend :

- une maîtrise des concepts scientifiques en organisation du transport de marchandises et en logistique
- le positionnement de la séquence dans une progression et la définition d'une stratégie d'apprentissage pour une séquence avec :
 - o une thématique générale
 - o une ou des problématiques de travail
 - o des intentions pédagogiques générales

Pour cela le candidat sera attentif à :

- didactiser à partir du contexte organisationnel, les documents proposés et justifier l'utilisation ou non de l'ensemble des documents proposés
- proposer une séquence en termes :
 - o de nombre de séances,
 - o de volume d'activités,
 - o de contraintes matérielles...
 - o identifier les prérequis nécessaires à la construction de la séquence.
- argumenter systématiquement les choix didactiques et pédagogiques effectués
- expliciter l'articulation des séances d'enseignement de manière logique et cohérente avec des objectifs explicites
- s'assurer que les activités proposées permettent d'atteindre les compétences visées et qu'elles soient adaptées au niveau du public

Sur la forme

- ne rien inscrire en dehors du cadre noir de la copie réglementaire en raison du processus de numérisation des copies
- éviter de rédiger sous forme de dissertation

CONSEILS AUX CANDIDATS

Avant l'épreuve

Développer une connaissance de la voie professionnelle et de la filière « transport et logistique ». Pour cela il est vivement conseillé de :

- Se rapprocher d'un établissement d'enseignement professionnel afin d'effectuer un stage de découverte des métiers de l'enseignement ;
- Prendre connaissance des référentiels des baccalauréats « Logistique » et « Organisation Transport de Marchandises » ;
- Prendre connaissance des vademecum (co-intervention, Accompagnement Personnalisé, Numérique...) sur la Transformation de la Voie Professionnelle ;
- Explorer les ressources disciplinaires du site disciplinaire national du CERPEG (<https://j4.cerpeg.fr/>), rubrique « Logistique et Transport ».

S'entraîner à

- S'entraîner à partir des sujets des années antérieures (à partir de la session 2022) à la réalisation de l'épreuve dans l'objectif d'en cerner les attendus,
- Maîtriser la terminologie professionnelle des métiers du professorat (didactique, pédagogie, séquence, séances, objectifs, compétences, savoirs, résultats attendus, modalités d'évaluation ...) ;
- Maîtriser les règles orthographiques, grammaticales et syntaxiques nécessaires à la rédaction d'une copie de concours.

Pendant l'épreuve

Commencer par :

- Lire les consignes,
- Cibler et repérer **toutes** les compétences à mobiliser,
- Prendre connaissance de toutes les annexes,
- Positionner précisément la séquence dans la progression,
- Définir les objectifs,
- Indiquer les prérequis nécessaires,
- Envisager les transversalités, mobiliser les dispositifs de la Transformation de la Voie Professionnelle.

Pour réaliser le travail attendu

- Structurer la séquence en faisant apparaître :
 - o les objectifs d'apprentissage,
 - o la ou les compétence(s) visées par la séquence,
 - o les prérequis,
 - o le positionnement dans la progression ;
- Proposer un découpage en séances et d'indiquer, pour chacune d'elles, les travaux demandés aux élèves (par exemple, sous forme de questions ou sous forme de mission), en précisant les ressources documentaires utilisées, les attendus et les équipements mobilisés ;
- Proposer une contextualisation professionnelle réaliste prenant appui obligatoirement sur le contexte professionnel d'entreprise présenté dans le sujet :
 - o Réaliser une transposition didactique : sélectionner, modifier et restructurer les documents proposés selon un lien logique et intentionnel qui puisse servir un objectif pédagogique
 - o S'assurer que le choix des ressources est cohérent avec les objectifs fixés et justifier le choix des ressources utilisées ou non ;
- Préciser les modalités d'évaluation de la séquence : déterminer les différentes modalités d'évaluation des compétences dans la construction de la séquence.

À la fin de l'épreuve

- Prévoir un temps de relecture afin de vérifier les règles orthographiques, grammaticales et syntaxiques et de soigner la présentation

2- ÉPREUVES D'ADMISSION

2.1- Épreuve de leçon

2.1.1- Rappel de la définition et des conditions de déroulement de l'épreuve

➤ **La définition de l'épreuve**

Durée de préparation : 3 heures

Durée de l'épreuve : 1 heure maximum

- exposé : 20 minutes maximum
- entretien : 40 minutes maximum

Coefficient : 5

L'épreuve a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement et permet d'apprécier à la fois la maîtrise disciplinaire, la maîtrise de compétences pédagogiques et, le cas échéant, de compétences pratiques. Le candidat présente et justifie devant le jury la démarche suivie pour la conception et l'animation d'une séance pédagogique pour un enseignement en lien avec l'option choisie. Une situation professionnelle explicite est fournie par le jury, qui précise les conditions d'enseignement ainsi que des éléments de contexte relatifs aux élèves.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

➤ **Les conditions de déroulement de l'épreuve**

Au cours des trois heures de préparation, la candidate ou le candidat **peut consulter tous les documents dont il s'est muni** dans la perspective de l'épreuve (y compris des ouvrages de références et des manuels scolaires). Elle ou il peut aussi **utiliser son propre équipement numérique dès lors que celui-ci dispose d'une alimentation électrique autonome, à l'exclusion de toute fonction de communication**.

En revanche la connexion au réseau internet ou à tout autre réseau de communication, par tout procédé, est strictement interdite. Enfin aucune impression ne pourra être réalisée.

L'utilisation de l'équipement numérique est autorisée lors de l'exposé et de l'entretien avec le jury.

Remarque :

La disponibilité d'un matériel de vidéo-projection a été assurée, pour cette session.

2.1.2- Éléments statistiques

Les notes de l'épreuve de leçon se caractérisent pour la session 2023 comme suit pour une répartition de notes comprise entre 0 et 20.

Répartition des notes	N<5	5<=N<8	8<=N<10	10<=N<12	12<=N<15	N>=15
Nombre de notes	5	10	4	5	8	9
Pourcentage	12,2%	24,3%	9,8%	12,2%	19,5%	22%

Moyenne générale	9,70	Note la plus basse	2,5
Médiane	8,0	Meilleure note	17

2.1.3- Attentes du jury

Les sujets s'appuient sur **un contexte d'enseignement que le candidat doit prendre en compte.**

Cette épreuve orale comporte **une dimension importante de communication.** Ainsi le jury apprécie :

- un exposé oral structuré ;
- l'utilisation d'un vocabulaire professionnel précis ;
- une présentation dynamique et convaincante en gérant le temps ;
- une capacité d'écoute et de réflexivité sur la proposition pédagogique ;

Cette épreuve de leçon **permet d'apprécier à la fois la maîtrise disciplinaire, la maîtrise de compétences pédagogiques ; ainsi il importe que le candidat dispose au plan didactique et pédagogique :**

- des connaissances scientifiques adaptées au niveau d'enseignement cité dans le sujet (niveau CAP ou Bac professionnel) ;
- une appropriation du contexte adapté à la séance proposée par le candidat (projet d'établissement, environnement, etc.) ;
- une activité pédagogique pertinente et structurée issue du milieu professionnel ;
- des intentions pédagogiques claires et explicitées en lien avec le projet de séance ;
- une réflexion sur les transversalités possibles ;
- une prise en compte pertinente des environnements technologiques et numériques mais également du plateau technique précisé dans le sujet ;
- l'articulation de la relation école/entreprise dans la proposition de séance ;
- des propositions de supports de qualité témoignant d'une agilité numérique (fiche pédagogique, fiche de déroulement de séance, documents élève, documents professeur, etc.)
- une réflexion sur la mise en place d'une évaluation tant formative que sommative ;

Le CAPLP étant **un concours de recrutement d'enseignant en voie professionnelle**, il est important que les candidats en connaissent les spécificités et plus spécifiquement :

- une bonne connaissance des référentiels et règlements d'examen ;
- une bonne connaissance de la voie professionnelle et des différents dispositifs
- une connaissance de l'actualité de la voie professionnelle et de la filière
- la prise en compte de la diversité du public de la voie professionnelle

Par ailleurs, le jury a regretté pour certaines prestations :

- un manque de préparation
- un manque de réflexion et de justification des choix pédagogiques réalisés
- un manque de créativité dans la projection sur le métier
- un manque d'exploitation de l'ensemble des données du sujet ;
- un manque de bivalence transport et logistique
- la reprise sans appropriation d'un chapitre ou d'activités d'un manuel

La bivalence transport et logistique fait partie intégrante du concours. Le jury y accorde donc une grande importance.

La réussite à cette épreuve nécessite de savoir s'approprier le sujet et de produire une activité pédagogique cohérente et transversale en lien avec l'enseignement professionnel et le public accueilli.

CONSEILS AUX CANDIDATS

Lors de la préparation du concours

Connaissance du système éducatif en lien avec la voie professionnelle

- Mener une réflexion sur le métier d'enseignant, ses missions, ses exigences, son environnement
- Réaliser des stages d'immersion en lycée professionnel pour une meilleure connaissance des élèves ;
- S'informer sur le fonctionnement d'un lycée professionnel et cerner les particularités des publics de lycée professionnel ;

Didactique et pédagogie au lycée professionnel

- Prendre connaissance et disposer des référentiels/programme de formation (économie-droit en baccalauréat professionnel dans le secteur tertiaire, certificat d'aptitude professionnelle opérateur/opératrice logistique, baccalauréat professionnel logistique, baccalauréat professionnel organisation du transport de marchandises), ainsi que de la définition des épreuves d'examen ;
- Maîtriser les termes pédagogiques tels que prérequis, séquence, séance, évaluation formative, évaluation sommative, certificative, etc. ;
- S'informer sur l'approche pédagogique par les situations professionnelles au service du développement des compétences professionnelles et transversales ;
- Connaître les modalités d'évaluation en lycée professionnel (CCF, contrôle ponctuel...) et les principes de l'évaluation par compétences.

Conseils méthodologiques et pratiques

- S'entraîner à construire et justifier des stratégies pédagogiques ;
- S'entraîner à inscrire une séance au sein d'une séquence ;
- Préparer en amont des trames de fiches pédagogiques et de déroulement de séance et de séquence ;
- Préparer en amont des trames de documents pédagogiques ;
- Réaliser une sélection de ressources pédagogiques en amont de l'épreuve ;
- Réaliser des simulations d'exposé pour mieux gérer le temps de l'épreuve ;
- Faire preuve de la maîtrise d'un langage verbal et non verbal (tenue vestimentaire, gestuelle, ...) en adéquation avec le contexte d'une épreuve de concours ;
- Adopter une posture d'enseignant : curiosité et ouverture d'esprit afin d'appréhender les adaptations nécessaires au métier d'enseignant.

Durant l'épreuve

Lors de la mise en loge :

- Lire attentivement le sujet pour prendre en compte l'ensemble des éléments ;
- Respecter les compétences inscrites dans les référentiels ;
- Respecter le contexte d'enseignement, le contexte pédagogique proposé et la thématique du sujet, y compris le projet d'établissement ;
- Envisager l'outil informatique comme une plus-value à la prestation orale ;
- Rechercher de la variété dans les activités pédagogiques présentées (travail individuel, de groupe, plateau technique, usage du numérique...), ainsi que dans l'animation de la classe ;
- Construire une activité pédagogique personnelle :
 - positionnement de la séance dans la stratégie de formation,
 - prise en compte de la diversité des apprenants,
 - acquisition des compétences dans le cadre de l'alternance pédagogique (centre de formation, entreprise) ;
 - clarté des consignes de travail et des documents supports élèves
 - justification des choix au travers des intentions pédagogiques.

CONSEILS AUX CANDIDATS

Durant l'épreuve

Lors de la mise en loge (suite)

- Présenter de manière concrète et détaillée les activités proposées aux élèves et les éventuels ajustements en cas d'aléas ;
- Évaluer la durée des activités proposées ;
- Détailler les modalités de l'évaluation soigner l'orthographe et la syntaxe dans les documents présentés lors de l'entretien

Lors de la présentation de la proposition

- Justifier les choix pédagogiques et didactiques en utilisant un vocabulaire adapté ;
- Illustrer la proposition avec les documents préparés en loge ;
- Respecter le temps imparti ;
- Démontrer sa maîtrise de la langue française au service d'une prestation orale.

Lors des échanges avec le jury

- Démontrer la capacité à faire évoluer une proposition pédagogique, si nécessaire, de la revoir en fonction des observations du jury ;
- Développer des capacités d'analyse réflexive, d'écoute et de compréhension ;
- Faire preuve de sincérité et d'humilité

2.2- Épreuve d'entretien

2.2.1- Rappel de la définition et des conditions de déroulement de l'épreuve

➤ La définition de l'épreuve

Durée : 35 minutes

Coefficient :3

L'épreuve d'entretien avec le jury porte sur la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation.

Le candidat admissible transmet préalablement une fiche individuelle de renseignement établie sur le modèle figurant à l'annexe VI de l'[arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation des concours du certificat du certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel](#), selon les modalités définies dans l'arrêté d'ouverture.

Les candidats titulaires d'un doctorat peuvent, conformément à l'article L. 412-1 du code de la recherche, présenter leurs travaux réalisés ou ceux auxquels ils ont pris part en vue de la reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle résultant de la formation à la recherche et par la recherche qui a conduit à la délivrance du doctorat. La fiche individuelle de renseignement comprend une rubrique prévue à cet effet. L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

➤ Les conditions de déroulement de l'épreuve

A) Première partie

L'entretien comporte une première partie d'une durée de quinze minutes débutant par une présentation, d'une durée de cinq minutes maximum, par le candidat des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger. Cette présentation donne lieu à un échange avec le jury.

B) Deuxième partie

La deuxième partie de l'épreuve, d'une durée de vingt minutes, doit permettre au jury, au travers de deux mises en situation professionnelle, l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la vie scolaire, d'apprécier l'aptitude du candidat à :

- s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.)
- faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.

2.2.2- Éléments statistiques

Les notes de l'épreuve d'entretien se caractérisent pour la session 2022 comme suit pour une répartition de notes comprise entre 0 et 20.

Répartition des notes	N<5	5<=N<8	8<=N<10	10<=N<12	12<=N<15	N>=15
Nombre de notes	1	4	4	4	15	13
Pourcentage	2,3%	9,8%	9,8%	9,8%	36,6%	31,7%

Moyenne générale	12,79	Note la plus basse	4
Médiane	13,50	Meilleure note	18

2.2.3- Attentes du jury

L'entretien étant une épreuve orale, le jury apprécie :

- une maîtrise de la langue française avec un vocabulaire adapté ;
- une communication verbale et non verbale de qualité ;
- une argumentation et un propos clair et structuré ;

2.2.3.1- Présentation du parcours du candidat

Lors de sa présentation il est attendu du candidat qu'il se projette dans sa future profession d'enseignant. À ce titre le jury apprécie :

- la projection dans le métier d'enseignant ;
- la transposition des compétences acquises vers le métier d'enseignant ;
- le sens de l'engagement au service de l'institution ;
- des propos clairs et concis ;

Il est conseillé aux candidats de préparer cette présentation, afin d'éviter :

- une mauvaise gestion du temps de la présentation du parcours ;
- une présentation linéaire des expériences sans transposition au métier d'enseignant ;
- un manque d'articulation entre le parcours et le projet d'enseignement ;

Le jury a regretté :

- des réponses non argumentées ;
- une difficulté à prendre du recul.

2.2.3.2- Traitement des situations problématisées

Durant cette partie de l'épreuve, le jury propose deux situations. Pour chacune d'entre elles, il est conseillé au candidat de reformuler la situation pour se l'approprier.

S'il ne s'agit pas de demander aux candidats des connaissances précises en droit, le jury attend de pouvoir vérifier si le candidat partage les valeurs de la République, s'il a connaissance des droits et obligations du fonctionnaire et s'il sait se situer au sein du système éducatif.

Ainsi le jury a apprécié :

- la culture du référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation (BO du 25 juillet 2013) ;
- une bonne référence aux principes et valeurs de la République ;
- la prise en compte des droits et des obligations des fonctionnaires (code général de la fonction publique) ;
- une bonne posture de réflexion et d'analyse ;
- une prise en considération bienveillante du jeune dans sa globalité et pas seulement en tant qu'élève ;
- une bonne culture du système éducatif au service du traitement des situations de problèmes ;
- la formulation de plusieurs hypothèses adaptées pour le traitement des situations.

Le jury a regretté :

- l'analyse incomplète ou partielle des situations présentées :
 - la non perception des enjeux
 - la non perception de la gravité des faits
 - l'absence de proposition dans une vision à court, moyen et long terme
 - l'absence de mesures préventives à mettre en place
- une identification fragile des principes et valeurs de la République ;
- une méconnaissance des grands principes du droit : civil, pénal, ... ;
- une méconnaissance du système éducatif et des instances d'un établissement scolaire ;
- des réponses non argumentées.

Pour conclure, il est attendu du candidat sur l'épreuve d'entretien :

- une capacité à proposer des pistes d'action qui permettent de faire partager les principes et valeurs de la République ;
- des notions sur les droits et obligations des fonctionnaires
- une culture du système éducatif et des EPLE (établissement public local d'enseignement)
- des interactions constructives avec le jury ;
- une démonstration de son sens de l'éthique à travers les échanges ;
- une présentation de sa motivation et de son engagement.

Cette épreuve, sans temps de préparation en amont, suppose que le candidat interagisse et soit réactif pour faire part de ses réflexions.

La réussite à cette épreuve nécessite une fine connaissance du système éducatif et de son actualité.

CONSEILS AUX CANDIDATS

Lors de la préparation du concours

- Prendre connaissance :
 - du référentiel des métiers du professorat et de l'éducation (BO 25 juillet 2013)
 - Des principes fondamentaux des valeurs de la République et de la laïcité (vadémécum : la laïcité à l'école)
 - Code général de la fonction publique relatif aux droits et obligations des fonctionnaires
- Prendre contact avec un lycée professionnel pour réaliser des périodes d'immersion afin d'observer, de rencontrer ses acteurs (élèves, enseignants, équipe éducative...)
- Préparer en amont de l'épreuve l'exposé de 5 minutes.

Pendant l'épreuve

- Témoigner de sa culture et de ses connaissances au service du traitement des situations proposées.
- Situer, le cas échéant,
 - les valeurs de la République mise en jeu dans les situations proposées
 - les obligations des fonctionnaires mise en jeu dans les situations proposées
- Prendre appui sur votre connaissance du lycée professionnel pour :
 - analyser les mises en situation
 - proposer des éléments de réponses à court, moyen et long terme
- Faire référence à la typologie des différents acteurs du lycée professionnel et de ses élèves

3– EXEMPLES DE SUJET – SESSION 2023

3.1-Épreuve de leçon - Exemple

CADRE PÉDAGOGIQUE

Vous êtes enseignant(e) en économie-gestion dans l'option transport et logistique. Vous avez en charge l'enseignement du transport dans une classe de première baccalauréat professionnel organisation de transport de marchandises.

CONTEXTE D'ENSEIGNEMENT

Caractéristiques de l'établissement

Le lycée professionnel, situé dans l'académie de Toulouse accueille environ 600 élèves. Il est doté d'un internat de 170 places. Ce lycée propose des formations professionnelles par voie scolaire mais également en apprentissage. L'offre de formation comprend notamment :

- des CAP : opérateur, opératrice logistique ; conducteur livreur de marchandises
- des baccalauréats professionnels : logistique ; organisation de transport de marchandises ; conducteur transport routier de marchandises, assistant de gestion des organisations et de leurs activités, système numérique.
- une mention complémentaire : système numérique aux organisations
- des brevets de technicien supérieur : gestion des transports et logistique associée ; services informatiques aux organisations ; négociation et digitalisation de la relation client.

Environnement économique de l'établissement

L'établissement se situe en zone urbaine dans une agglomération de 800 000 habitants. Dans un environnement immédiat, des entreprises du secteur de l'aéronautique et du transport-logistique sont implantées.

Caractéristiques de la classe

La classe est composée de 12 élèves (2 filles et 10 garçons) :

- 1 élève est issu de la classe de 2nde année de CAP opérateur, opératrice logistique et a obtenu son diplôme lors de la dernière session d'examen.
- 3 élèves sont issus d'une autre classe que la seconde professionnelle de la famille des métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique.

L'emploi du temps des apprenants comprend notamment :

- 1 heure par semaine, le mardi, en économie-droit,
- 8,5 heures de cours en classe entière par semaine en transport. Les élèves ont ces séquences d'enseignement professionnel tous les jours de la semaine, sauf le mercredi,
- 1 h d'accompagnement personnalisé,
- 2 h de préparation du chef d'œuvre,
- 1h de co-intervention.

En classe de première, les élèves réalisent leur période de formation en milieu professionnel durant :

- 3 semaines en janvier,
- 4 semaines au mois de juin.

En classe de seconde baccalauréat professionnel la dernière période de formation en milieu professionnel a eu lieu au cours de mois de juin (3 semaines).

Votre collègue a eu en charge la classe en seconde.

Votre service au sein de la classe

Vous intervenez dans cette classe :

- avec un autre professeur d'économie et gestion option transport-logistique pour la moitié des enseignements.
- en co-intervention enseignement professionnel / mathématiques.

Équipements de l'espace pédagogique

Le plateau technique transport comprend notamment

- des ordinateurs en îlots avec double écran avec un accès à internet,
- des cartes routières France et Europe affichées dans la salle,
- deux salles de cours sont équipées d'un vidéoprojecteur ,
- un accès à des quais avec un porteur et deux semi-remorques à disposition
- du matériel de manutention et divers supports de charges (palettes, conteneurs, rolls, big-bags, etc.)

Cadre de l'intervention

Vous avez en charge le cours qui se déroule le vendredi de 14 h à 16 h .

Progression pédagogique

Vous êtes en milieu d'année scolaire. Vous avez organisé la semaine dernière, en co-intervention avec votre collègue de mathématiques une activité pédagogique traitant des dimensions d'une palette.

Dans le cadre de votre enseignement, vous vous appuyez sur deux axes du projet d'établissement :

Axe 1 : Un lycée en réseau qui s'ouvre sur son environnement et multiplie les partenariats culturels, économiques et pédagogiques

Axe 3 : Un lycée qui accompagne les parcours de réussite du CAP au BTS, l'enjeu de l'équité et de l'égalité des chances

Vous concevez maintenant une activité pédagogique permettant d'approfondir la sous- compétence du groupe

C1- Préparer les opérations de transport

C1.3 – Optimiser l'offre de transport et plus particulièrement

A1.3C3 – Élaborer un plan de chargement.

Vous présenterez un projet de séance en lien à la mise en situation professionnelle décrite ci-dessus en vous appuyant également sur l'extrait du projet d'établissement.

Vous préciserez vos intentions et justifierez vos choix didactiques et pédagogiques en intégrant la dimension de l'évaluation.

3.2-Épreuve d'entretien

Exemples de sujet 2023

Situation d'enseignement

Vous êtes enseignant en classe de première baccalauréat logistique. Vous formez des binômes pour un travail de coopération. L'un des élèves vous informe qu'il refuse de travailler avec la personne que vous lui avez désignée en motivant sa décision par le fait que sa camarade n'habite pas dans le même quartier.

Situation de vie scolaire

En tant que professeur principal vous êtes inquiet car l'un de vos élèves ne se présente plus en cours depuis plusieurs semaines.